



2, rue Saint Blaise – 74230 THONES  
Tél : 04 50 02 91 20 – 07 81 43 23 73  
[c.equestre.thones@gmail.com](mailto:c.equestre.thones@gmail.com)  
[www.centre-equestre-thones.ffe.com](http://www.centre-equestre-thones.ffe.com)

**RENTREE 2022/2023 - INSCRIPTION (nouvel adhérent)**  
**Bienvenue dans notre association !**

1/ **Volet « Informations licenciés »** saison 2022/2023 **à rendre complété au plus vite sans les règlements.**

2/ Si vous souhaitez une **attestation de règlement** pour votre comité d'entreprise ou autre organisme (1 par famille), merci de nous le signaler lors des journées d'inscription.

3/ **Validation de l'inscription** (communication de l'horaire de cours et formalités administratives)  
**PRESENCE OBLIGATOIRE**

**NOS PERMANENCES :**

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE ET MERCREDI 7 SEPTEMBRE DE 10H à 12H ET DE 14H30 à 17H30**

**JEUDI 8 ET VENDREDI 9 SEPTEMBRE DE 17H30 à 19H30**

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE 9H/12H**

(en cas d'impossibilité de vous déplacer, merci de téléphoner afin de convenir d'un RDV)

**DOCUMENT A RENDRE LORS DES PERMANENCES POUR VALIDER L' INSCRIPTION**

**Merci de nous transmettre :**

- un certificat médical produit par le médecin traitant (**pas obligatoire pour les mineurs**)
- pour la licence compétition, répondre au questionnaire sur votre compte licence FFE lors du renouvellement de celle-ci, en janvier 2023.
- une photocopie de la carte vitale à laquelle est rattaché l'adhérent.
- le règlement pour la licence FFE 2023 ou photocopie de la carte Pass'Région (licence sportive gratuite pour les lycéens et étudiants mineurs. Pour les majeurs, rajoutez svp la somme de 7 €). Merci de préciser votre date de naissance sur le document. .
- le règlement de l'adhésion 2022/2023+ tombola,
- le règlement d'une carte de cours de 10 h.

**Merci de prévoir un seul chèque encaissé en SEPTEMBRE 2022 à l'ordre du CENTRE EQUESTRE DE THONES.**

Si vous souhaitez différer votre règlement, merci d'inscrire très lisiblement la date d'encaissement souhaitée au dos du chèque. Nous acceptons les chèques vacances et les coupons sport (uniquement pour les ayants-droits).

## EXTRAITS DE LA GRILLE TARIFAIRE 2022/2023

### LES COURS :

PRESTATIONS	TARIFS
CARTE 10 H COURS COLLECTIFS 6 ANS et moins	130€
CARTE 10 H COURS COLLECTIFS à partir de 7 ANS	160€
1 COURS PARTICULIER 6 ANS et moins	18€
1 COURS PARTICULIER à partir de 7 ans	32€
1 CARTE 10 H COURS PARTICULIERS	290€

### LA LICENCE FFE :

LICENCE FFE – DE 18 ANS	26€
LICENCE FFE + DE 18 ANS	37€

Elle est gratuite pour les lycéens et étudiants détenteurs de la carte Pass'Région (complément de 7 € à payer si majeurs). Lors de votre inscription, merci de joindre le recto verso de votre carte et renseigner votre date de naissance.

### L'ADHESION à L'ASSOCIATION (année civile – cf. AG du 01/06/2018) ET TOMBOLA :

CATEGORIES	COTISATION
- de 18 ans	50 €
+ de 18 ans	75 €
Tombola (obligatoire)	20 €

Nous acceptons les coupons-sport et chèques vacances.

### Avantages Famille + :

- -10% sur les cartes de cours à partir du 2<sup>e</sup> achat le même jour
- réduction sur l'adhésion :
  - pour 2 adhésions, 10% de remise sur l'adhésion la moins chère,
  - pour 3 adhésions, 20% de remise sur l'adhésion la moins chère.

Nous vous rappelons que le centre équestre de Thônes est une association, Loi 1901.

Hormis les salariées, tous les membres sont bénévoles et ne tirent aucun bénéfice lucratif ou compensation quelconque de leur investissement temps. Les salariées sont rémunérées par l'association, les équidés et le matériel, propriété de l'association.

L'adhésion vous permet de bénéficier du tarif «adhérent», de participer aux manifestations, de voter aux Assemblées générales. Elle contribue -comme tous les événements ou actions que nous organisons- au financement de nos projets, à la prise en charge sanitaire de la cavalerie en fin d'activité et à la recherche de solutions acceptables pour leur retraite définitive.

**Les cours reprendront le LUNDI 12/09/2022.**

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les informations importantes relatives à la vie de l'association sur notre site internet [www.centre-equestre-thones@ffe.com](http://www.centre-equestre-thones@ffe.com) et sur notre page facebook.

Nous communiquerons des informations mensuelles sur votre adresse mail.



**SAISON 2022/2023**  
**INFORMATIONS LICENCIE(e)**

*Cadre réservé à l'association lors des confirmations d'inscription*

- Facture le : .....
- Saisie licence le : .....
- Numéro de licence : .....
- Mail saisi le : .....
- Attestation de règlement CE

**Seul ce document recto verso est à rendre au plus vite**

Nom et prénom : .....  
Téléphone cavalier : .....  
Date de naissance : ..... Age : ..... Taille : .....  
Adresse postale (**obligatoire**) : .....

Adresse e-mail (**obligatoire**) :  
Mail maman : .....@.....  
Mail papa : .....@.....  
Téléphone maman : ..... Téléphone papa : .....  
Profession maman : ..... Profession papa : .....  
Personne à contacter en cas d'urgence en priorité : .....

Cas particuliers (difficultés scolaires, santé, situation familiale). Pour le bien de votre enfant, nous vous rappelons que tout changement de situation devra être signalé aux monitrices. (Discrétion assurée).

**Titulaire du galop** au moment de la réinscription : ...  
Numéro de licence : .....

Merci d'entourer ce qui correspond à votre enfant ou à vous même

- |  |  |
|--|--|
| Je suis débutant                                     | J'enchaîne plusieurs obstacles en ligne droite   |
| Je sais trotter enlever à la queue leu leu           | J'enchaîne un parcours d'obstacles   |
| Je sais conduire sans suivre les copains au trot     | Je souhaite faire la <b>TREVE HIVERNALE (début des vacances de Noël / après les vacances de printemps)</b> |
| Je sais galoper quelques foulées                     | Je souhaite monter 2 heures par semaine  |
| Je suis à l'aise aux trois allures et sans se suivre | Je suis inscrit en convention sport  |
| Je saute occasionnellement un petit obstacle         |  |

Merci de venir 30 minutes avant le cours pour la préparation (pour les cours Poney bronze, argent, or, la préparation est incluse dans le cours). Pour les débutants (durant les premiers mois), nous incluons le temps de préparation dans le cours afin de leur apprendre à être autonomes dès que possible et/ou de leur apprendre des notions théoriques à la place de la pratique.

**Période de la trêve sur la saison 2022/2023 : début des vacances de Noël / après les vacances de printemps**

## AUTORISATIONS

Je soussigné Monsieur ou Madame ....., représentant légal de .....,

- autorise, n'autorise pas\* le Centre équestre de Thônes à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de maladie nécessitant une intervention urgente après avoir vainement tenté de me joindre aux numéros mentionnés,
- autorise, n'autorise pas \* le Centre équestre de Thônes à utiliser des photos ou films de moi-même et/ou de mon enfant dans le cadre de la pratique de l'équitation pour toutes publications servant à la promotion du club : site internet, presse.

(\* rayer les mentions inutiles).

Conformément aux nouvelles dispositions RGDP, les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées dans les locaux de l'association, représentée par la Présidente en exercice, jusqu'en **10/2023**. Elles servent exclusivement à prévenir les personnes responsables en cas d'accident, assurer la gestion des passages d'examen, des licences et des engagements concours auprès de la FFE.

Date :	Signature obligatoire du représentant légal si l'enfant est mineur :
--------	--

	Signature obligatoire du licencié majeur :
--	--

## REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE EQUESTRE DE THONES

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site [www](http://www). et affiché aux écuries) et en accepter les clauses et leurs effets.

Date :	Signature obligatoire du représentant légal si l'enfant est mineur :
--------	--

	Signature obligatoire du licencié majeur :
--	--

## ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Je souhaite intégrer l'équipe des adhérents susceptibles d'aider l'association lors de tâches diverses et/ou évènements majeurs.

Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

## QUELQUES EXPLICATIONS.

### INFORMATION CONCERNANT LA TREVE HIVERNALE

Vous souhaitez faire faire une pause à votre enfant en hiver ?

Aucun problème, nous proposons cette option dans notre planning. Merci de nous le signaler en premier à l'inscription.

Vous hésitez ?

Pour ne pas pénaliser un camarade qui souhaite s'inscrire à l'année merci de nous le préciser (seriez-vous satisfait(e) d'apprendre -si votre enfant est sur liste d'attente- que, finalement, une place est vacante en hiver ?).

En inscrivant votre enfant sur un créneau à l'année alors que, finalement, il fait la trêve hivernale, vous pénalisez l'ensemble des cavaliers de son groupe, les monitrices devant adapter le contenu des cours à la baisse après la trêve, pour des raisons évidentes de sécurité. Cela entraîne frustration et mécontentement. De plus, vous mettez votre enfant dans une zone d'inconfort.

Après réflexion, vous souhaitez finalement que votre enfant ne fasse pas la trêve hivernale ?

Bien qu'il soit inscrit sur un créneau TREVE, une solution peut être trouvée. Parlez-vous aux monitrices et elles feront leur possible pour vous proposer une solution pour la période hivernale.

### LES CAVALIERS « poney bronze, argent, or » (4 à 6 ans)

Pour le bien-être de nos tout jeunes cavaliers, la trêve hivernale est imposée.

### NOTRE SITE CELERIS

Vous recevez par le biais de ce site les factures et les rappels de carte à régler.

Nous nous permettons de vous rendre attentifs au fait que vous ne pouvez ni annuler de séance ni effectuer de règlement par ce canal (nous vous transmettons notre RIB sur simple demande).

### ABSENCE AU COURS

En cas d'absence, nous vous remercions de nous prévenir au plus tôt et au plus tard 24 heures avant le cours. Les absences non excusées 24 heures avant le cours sont dûes.

Voici comment nous prévenir :

- sms
- tél : 07 81 43 23 73
- mail : c.equestre.thones@gmail.com
- en direct lors de l'un de vos passages.

(PAS messenger, PAS instagram, PAS les réseaux sociaux de l'association ou du personnel).

Merci d'avance pour votre compréhension.